

DÉPARTEMENT

DU FINISTÈRE

COMMUNE DE GOULVEN

----

Mairie 29890 GOULVEN

----

Tel : 02.98.83.40.69

mairie.goulven@wanadoo.fr

-oOo-

Nombre de conseillers

en exercice : 11

présents : 9

votants : 9

Date de convocation :

03/03/2020

Date de publication et

d'affichage :

17/03/2020

Délibération n° 05/2020

OBJET :

**COMPTES ADMINISTRATIFS**

**2019**

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 10/03/2020

L'an deux mille vingt, le dix mars à vingt heures trente, le CONSEIL MUNICIPAL de GOULVEN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. Yves ILIOU, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS : MM Yves ILIOU, Maire ; Jean-Jacques LE BRAS, Gilles LE DROFF, Régis FEGAR, adjoints ; Mrs ~~Christophe BODENNEC~~, Noël OLLIVIER, Vincent DENISE, Mme Denise BARNIT, Katell LEFEVRE et Marie-José ROSEC, conseillers municipaux.

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Mr Christophe BODENNEC (procuration à Mr Vinent DENISE) et Mme Anne-Marie DESTOUR

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Marie-José ROSEC

Mr le Maire donne la parole à Mr Régis FEGAR qui présente article par article les dépenses et recettes réalisées au cours de l'exercice 2019, tant pour le budget principal que pour les lotissements.

Concernant le budget principal, le total des dépenses de fonctionnement réalisées en 2019 s'élève à la somme de 455 353,62 € et celui des recettes à celle de 502 459,90 €, soit un excédent de 47 106,28 €

En section d'investissement, les dépenses s'élèvent à la somme de 114 384,92 € et les recettes à celle de 917 382,95 € soit un excédent de 802 998,03 €.

L'exercice 2019 du lotissement de Gouerven se solde par un déficit de fonctionnement de 19 522 € et un déficit d'investissement de 14 983 €. Aucune vente n'a été réalisée en 2019 et le remboursement du prêt accordé par la Communauté de communes du Pays de Lesneven-Côte des Légendes s'est élevé à 1 706 €.

L'exercice 2019 du lotissement de Kerilis se solde par un excédent de fonctionnement de 12 631 € et un excédent d'investissement de 1793,80 €. Aucune vente n'a été réalisée en 2019 et le prêt de la CLCL a été remboursé à hauteur de 1706 €.

Après s'être assuré qu'aucune question ne restait en suspens, Mr le Maire cède la présidence à Mr Jean-Jacques LE BRAS et quitte l'assemblée. Soumis au vote, les comptes administratifs 2019 de la Commune et des lotissements sont approuvés à l'unanimité.

POUR COPIE CERTIFIÉE CONFORME,  
Yves ILIOU,  
Maire de GOULVEN

DÉPARTEMENT

DU FINISTÈRE

COMMUNE DE GOULVEN

-----

Mairie 29890 GOULVEN

-----

Tel : 02.98.83.40.69

mairie.goulven@wanadoo.fr

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 10/03/2020

L'an deux mille vingt, le dix mars à vingt heures trente, le CONSEIL MUNICIPAL de GOULVEN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. Yves ILIOU, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS : MM Yves ILIOU, Maire ; Jean-Jacques LE BRAS, Gilles LE DROFF, Régis FEGAR, adjoints ; Mrs Noël OLLIVIER, Vincent DENISE, Mme Denise BARNIT, Katell LEFEVRE et Marie-José ROSEC, conseillers municipaux.

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Mr Christophe BODENNEC (procuration à Mr Vincent DENISE) et Mme Anne-Marie DESTOUR

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Marie-José ROSEC

-oOo-

Nombre de conseillers

en exercice : 11

présents : 9

votants : 10

Date de convocation :

03/03/2020

Date de publication et

d'affichage :

17/03/2020

Délibération n° 06/2020

OBJET :

**COMPTES DE GESTION**

**2019**

Mr le Maire fait savoir au Conseil que les comptes de gestion du trésorier sont identiques aux comptes administratifs de la Commune. Soumis au vote, les comptes de gestion 2019 de la Commune, des lotissements de Gouerven et de Kerilis sont approuvés à l'unanimité.

POUR COPIE CERTIFIÉE CONFORME,  
Yves ILIOU,  
Maire de GOULVEN

